Le Kenya et le Rwanda signent des accords de partenariats économiques avec l'UE

@rib News, 01/09/2016 â€“ Source Xinhua Jeudi, les ministres du Commerce kÃ©nyan et rwandais ont signÃ© des accords de partenariat Ã©conomique avec l'Union EuropÃ©enne (UE) qui permettent aux deux pays d'exporter leurs produits agricoles vers l'Europe sans imposition de taxes. Dans un communiquÃ©, le ministÃ¨re kÃ©nyan du Commerce a dÃ©clarÃ© que la signature de cet Accord de Partenariat Economique (APE) Ã Bruxelles est le signe que les Etats partenaires de la CommunautÃ© d'Afrique de l'Est / East african community (CAE/EAC) sÃ©curisent l'accÃ¨s au marchÃ© sans taxes de l'UE.
Le ministre kÃ©nyan du Commerce, Adan Mohamed, s'est rendu mercredi au Parlement europÃ©en, oÃ¹ le dossier de l'accÃ¨s du Kenya au marchÃ© europÃ©en aprÃ¨s le 1er octobre Ã©tait discutÃ©. "Il a fait une prÃ©sentation concertÃ©e au ComitÃ© du parlement europÃ©en sur le commerce international (INTA) et lui a assurÃ© l'engagement des Etats partenaires de lâ€™EAC vis-Ã -vis de l'APE, comme cela a Ã©tÃ© dÃ©montrÃ© lors des neuf annÃ©es d'engagement cohÃ©rent avec l'UE conduisant Ã la conclusion rÃ©ussie de l'APE", a indiquÃ© le communiquÃ©. Tous les pays de lâ€™EAC (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Burundi et Rwanda) nÃ©gocient l'APE depuis 2007. "Si l'APE n'est pas signÃ© et ratifiÃ© par tous les Etats partenaires de lâ€™EAC d'ici le 30 septembre, le Kenya perdra son marchÃ© vers l'UE, ce qui aura un impact important sur son Ã©conomie", a soulignÃ© le communiquÃ©. La signature de l'APE, qui Ã©tait prÃ©vue le 18 juillet, ne s'est pas faite sur demande de certains Etats partenaires de lâ€™EAC. Il est Ã craindre que si l'Ã©chÃ©ance du 1er octobre pour la signature de l'accord expire, les exportateurs kÃ©nyans de cultures horticoles vers l'UE, dont les exportations reprÃ©sentent 38 % du marchÃ© horticole europÃ©en, devront payer des taxes Ã l'exportation, ce qui rendrait leurs produits trop chers Ã la vente.